



5, rue Paul Machy
59630 BOURBOURG
Mail : jmb@musikadom.fr
Tél. : 06 12 50 21 75
Gérant : Jean-Marc BOURDON



Service à la personne, Autres Enseignements
Code APE : 8559B
Siret : 751 857 384 00018
Agrément national n° SAP 751 857 384 Acte 2012-155
URSSAF



Entreprise non assujettie à la T.V.A., art 293 bis du C.G.I.
Afin de pouvoir bénéficier de la réduction d'impôts ou du crédit fiscal, les paiements en espèces ne sont pas acceptés. Vous pouvez régler vos factures soit par chèque, CESU, ou par virement à notre compte bancaire.

Le plaisir de l'apprentissage

de la musique
sans les contraintes



Intervention sur toute la région Nord-Pas de Calais

VOUS SOUHAITEZ APPRENDRE A JOUER D'UN INSTRUMENT DE MUSIQUE OU PERFECTIONNER VOTRE PRATIQUE ?

A partir de

19€*
LE COURS



vous propose une alternative
aux cours classiques :

- ✓ des cours **particuliers individuels** avec des professeurs **qualifiés et expérimentés** quel que soit votre instrument
- ✓ ayant lieu à **votre domicile** selon **vos disponibilités (chaque semaine ou à la carte)**
- ✓ associant sur le même créneau pratique de l'instrument et du solfège si nécessaire

- *Pas de contrainte pédagogique (progression à votre rythme).*
- *Répertoire choisi avec vous, en fonction de vos motivations et de votre sensibilité.*
- *Possibilité de monter un programme de soliste avec accompagnateur.*
- *Préparation à des examens ou concours pour futurs professionnels (travail approfondi de l'interprétation).*

SI
SERVICES à
La personne

MUSIKaDOM, société agréée « Services à la personne », est spécialisée dans l'apprentissage pour l'adulte, mais aussi pour toute la famille !

Dans ce cadre MUSIKaDOM vous fait bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôts de 50% sur le prix des cours dans la limite de l'article 199 sexdecies du CGI.

Afin d'adapter au mieux votre cours de musique à vos attentes, nous vous proposons les trois formules suivantes :

La formule « Abonnement annuel »

- ➔ Pour un apprentissage régulier et une progression constante.
- ➔ Pour tous les niveaux, du débutant au perfectionnement.
- ➔ Chaque cours comprend une partie sur le langage musical et l'approche technique de votre instrument. Il peut être complété par un temps consacré au solfège.

La formule « A la carte » (min. 10 cours)

- ➔ Pour travailler au rythme de vos disponibilités, ou approfondir un sujet particulier.
- ➔ Pour les personnes ayant déjà acquis des notions de bases.
- ➔ Cette formule est idéale si vous n'êtes pas toujours disponible, ou bien si vous voulez vous concentrer sur un projet précis.

La formule « Pass'vacances »

- ➔ Pour répondre à toutes vos attentes spécifiques.
- ➔ Pour les personnes ayant déjà un bon niveau.
- ➔ Cette formule permet d'apporter une solution ponctuelle : recherche d'un pianiste accompagnateur, besoin d'un conseil d'interprétation sur une œuvre particulière ou d'une analyse de pièce pour un concours.

Vous y trouverez sans nul doute la **solution qui vous convient le mieux.**
N'hésitez pas à nous demander des compléments d'informations.

* Après déduction fiscale